

Les Marocains d'Italie face à la crise de l'emploi : Taux de chômage : 21%

19.000 femmes marocaines dans les services domestiques

La communauté marocaine en Italie est devenue à partir des années 1970 la composante principale du processus migratoire italien. Suite au premier choc pétrolier de 1973 et comme conséquence de l'adoption de politiques migratoires restrictives par les pays d'Europe centrale et septentrionale, l'Italie a été un pays d'accueil pour les migrants marocains, surtout pendant les années 1980.

Passant d'une migration provisoire vers une migration définitive, la tendance a été soutenue par l'installation dans les villes industrielles du Nord. La crise économique globale qui a touché la plupart des pays européens, a eu des répercussions sur la migration d'installation qui a considérablement modifié le profil de la communauté marocaine en Italie. En tenant compte de tout cela, nous traiterons les caractéristiques sociodémographiques en mobilisant les données statistiques élaborées par l'Institut National de Statistique (ISTAT) et le Ministère de l'Intérieur.

Nous publions, ci-après, un extrait du chapitre « Les Marocains d'Italie » relatif à la communauté marocaine face au marché du travail italien, écrit par Immacolata Caruso et Sabrina Greco dans la troisième édition des « Marocains de l'extérieur

» 2013 publié par l'Observatoire de la Communauté Marocaine à l'Étranger.

La comparaison de l'évolution de l'économie marocaine à celle de l'Italie explique largement les aspirations des Marocains à l'émigration. A cela, se trouvent corrélées d'autres disparités, notamment dans le domaine social où des retards restent à combler. La crise économique, en accroissant l'écart entre pays, représente un facteur amplificateur de la migration, vue comme une fonction croissante de la différence des revenus nets et des taux d'emploi entre les deux espaces.

Pour ce qui concerne le cadre de l'emploi en Italie, la population active en 2011 se situe à quelques 52 millions d'âmes, dont un peu plus de 48 millions d'Italiens, un peu plus de 1 million originaires des pays de l'UE et plus de 2,5 millions de citoyens non communautaires. Parmi ces derniers, presque 60% sont occupés, 8% cherchent un travail et 32% sont inactifs.

L'incidence de la crise économique mondiale sur l'insertion des immigrés dans le marché du travail n'est pas négligeable. Elle a perturbé les équilibres et en 2011 et le taux d'activité de la population immigrée non communautaire a connu une importante baisse par rapport aux immigrés communautaires. En 2011, les ressortissants étrangers



(communautaires et non) sont touchés par un chômage grandissant : 11,8% pour les communautaires, 12,3% pour les non communautaires et la situation des Italiens reste préoccupante (8%). Le trend des taux de chômage nous indique que l'impact de la crise économique sur les ressortissants étrangers a eu ses effets plus tard par rapport aux Italiens.

Les conditions de l'emploi des Marocains en Italie : les effets de la crise

La communauté marocaine en Italie occupe la deuxième place pour le nombre

d'actifs occupés. Le taux d'occupation atteint presque 48% chez la communauté marocaine, soit un taux sensiblement inférieur par rapport aux données des autres pays d'Afrique du Nord. Les travailleurs pâtissent d'une situation économique encore plus défavorable puisque la part des Marocains qui sont à la recherche d'un travail est de 13%, alors que le taux de

chômage au sein de la communauté (21%) est presque le double de ceux des autres communautés d'Afrique du

Nord (12%). À cela font écho les 39% de ressortissants marocains non actifs, soit un taux plus élevé en comparaison avec les ressortissants des autres zones géographiques. Parmi les immigrés marocains occupés, 78% sont des hommes et 3/4 ont un âge inférieur à 45 ans.

La répartition par branches d'activités de la population marocaine active occupée en Italie en 2011 fait sortir une nette polarisation du tertiaire, puisque les services occupent 51% de cette population. Selon les données de 2011 que fournit le Ministère du Travail et des Politiques Sociales, 90.092 contrats de travail ont concerné les Marocains, soit 19% des citoyens non communautaires et 43% des citoyens africains. C'est dans le tertiaire que la proportion des nouveaux contrats de travail est la plus élevée (51%), suivi par le secteur de l'industrie (26%) et presque à part égale le bâtiment (12,7%) et l'industrie au sens strict (13,7%) et l'agriculture (23%).

Concernant les types de contrat et le genre en 2011, on constate que presque 150.000 travailleurs marocains sont titulaires d'un contrat de travail dépendant, dont 111.399 pour une durée indéterminée, avec une prédominance des hommes (81%). Pour les femmes on relève l'importance des contrats à durée déterminée ; en effet, sur 38.277 contrats à durée déterminée 27% reviennent à des

femmes.

Pour ce qui est du travail indépendant, il faut souligner le poids considérable de ce type puisqu'on dénombre presque 55.000 entreprises individuelles détenues par des Marocains (19% du total des entrepreneurs non communautaires), dont 37.000 sont des artisans (32% du total) et plus de 12.000 des commerçants (9% du total). A noter la faible présence de ces entreprises dans le secteur agricole. Enfin, plus de 19.000 femmes marocaines travaillent dans les services domestiques, soit 4% du total des travailleurs dans les services domestiques non communautaires.

Enfin, il faut rappeler l'effet de l'économie souterraine dont les besoins se caractérisent par des emplois précaires. Il est difficile de connaître l'importance numérique exacte de cet aspect. Mais on peut l'approcher à travers les déclarations relatives à l'actualisation du Décret n° 109/2012 sur la régulation des contrats de travail subordonnés. C'est ainsi qu'au 15 octobre 2012, ce sont 15.170 dossiers de travailleurs marocains (11% du total) qui ont été présentés au fin de régulariser les contrats de travail subordonnés. Sur le total 86,2% concernent des contrats de travail domestique et dans le cas des Marocains ce chiffre est de 81%. Le poids du travail para-subordonné pour les Marocains est presque de 19%.

Transfert d'argent

Le Maroc au 4ème rang parmi sept pays bénéficiaires

L'objectif de cette partie est de donner un cadre exhaustif sur l'évolution au cours des dernières années des transferts des étrangers présents en Italie, selon le volume et les zones géographiques d'origine et de destination de ces flux, en identifiant le poids de la communauté marocaine dans ce phénomène. Du point de vue macroéconomique, il faut rappeler que les transferts des immigrés représentent un des « capitaux » des migrations qui peuvent, si valorisées, conduire vers la croissance et le développement des économies les moins développées. En effet, ces transferts qui sont pour les familles des sources supplémentaires de revenu, en encourageant la consommation, peuvent exercer divers effets sur les économies locales. En outre, sur une grande échelle, l'afflux des transferts renforce la balance nationale des paiements et réduit le poids de la dette extérieure. Pendant les

derniers dix années, le capital financier des migrants a attiré l'attention, surtout à cause du volume des transferts reçus par les pays en développement (315 milliards de \$ en 2010, Banque Mondiale 2010) et du potentiel d'épargne des diasporas (400 milliards de \$, Banque Mondiale 2011) pour les marchés financiers. Toujours selon des estimations de la Banque Mondiale, dans certains pays en développement, les transferts fournissent plus du double du total des aides publiques au développement et occupent la deuxième place après les investissements directs étrangers (IDE). Toutefois, en analysant le phénomène, on ne doit pas oublier que le circuit des transferts est complexe, en faisant intervenir plusieurs acteurs dont celui qui envoie l'argent, celui qui le reçoit, et les intérêts des autorités des pays émetteurs et récepteurs de ces envois. Des études ont mis en évidence, comment de tels fonds ne sont pas distribués de façon

équitable entre les membres de la famille bénéficiaire. Les transferts peuvent aussi conduire vers des relations de dépendance entre « expéditeurs » et « destinataires », créer des disparités des revenus entre les ménages concernés par l'émigration et les autres et conduire vers des déséquilibres dans des économies faibles. Pour ce qui concerne les canaux utilisés pour envoyer les fonds on peut compter ceux familiaux, des connaissances, les courriers et les systèmes de transfert informels, qui selon certains sont aussi importants que les canaux officiels.

Compte tenu de notre prémisse, combien d'argent sort de l'Italie ? En 2010 le chiffre avancé est supérieur à 6,3 milliards d'euros, soit 0,41% de la richesse produite au niveau national. Presque la moitié des transferts (47,4%) qui quittent le pays rejoignent l'Asie (avec plus de 3 milliards d'euros), tandis qu'un quart est destiné aux pays européens (avec le

transfert d'un peu plus de 1,7 milliards d'euro). Pour le reste, environ 12,5% arrivent en Afrique et presque 12% en Amérique. Dans ce contexte, le Maroc est classé à la quatrième place parmi les sept premiers pays bénéficiaires des transferts qui partent de l'Italie, mais avec des envois significativement plus faibles par rapport à la Chine, la Roumanie et les Philippines.

C'est l'unique pays d'Afrique du Nord et il précède le Sénégal, seul autre pays africain présent dans ce classement. Il est important de noter que pour toutes les principales destinations la tendance pendant la dernière année considérée a été un ralentissement général de la dynamique. Cependant, si nous observons les transferts envoyés par habitant, la communauté marocaine envoie au Maroc moins d'argent que les autres communautés. Aussi si on considère le cadre évolutif des transferts dans la période 2001-2008, parmi les pays

mentionnés, la Chine, la Roumanie et les Philippines ont enregistré des hausses significatives par rapport au Maroc. Cela ne signifie pas nécessairement que certains immigrés par rapport aux Marocains font preuve d'une plus grande capacité à épargner, ou au moins, d'une plus grande disponibilité à envoyer une partie de leur épargne. En effet il peut y avoir plusieurs explications pour justifier cette tendance, par exemple, une plus grande utilisation des canaux informels par des Marocains ou des investissements différents en Italie.

Toutefois, il est aussi vrai que si les émigrés doivent subvenir aux besoins en consommation de leurs familles restées au pays tout en effectuant des investissements dans le pays d'origine, il est également fondamental pour ces immigrés de créer dans le pays d'accueil les conditions nécessaires à la construction de leurs parcours d'intégration sociale et économique.



Immigrés marocains : Le grand retour

Les marchés de Fkih Ben Salah, manifestation criarde du retour au pays

Cause essentielle de l'immigration lorsqu'elle sévit dans le pays de départ, la crise économique l'est aussi quand elle frappe le pays de résidence en inversant le flux dans le cadre d'un retour qui s'effectue comme un voyage sans fin.

« La migration de retour vers le Maroc : Un voyage sans fin » est l'intitulé de l'étude de Myriam Cherti publiée également dans la dernière éditions de « Marocains de l'extérieur » 2013 de l'Observatoire de la Communauté Marocaine à l'Étranger.

Ces dernières années, des milliers de personnes ayant émigré vers les pays européens ont commencé leur retour dans leurs pays d'origine après avoir perdu leur travail à cause de la crise financière et économique dont souffre la zone euro. Certains de ces expatriés ont passés des décennies à construire l'économie européenne et ont dû retourner dans leurs familles les mains vides, alors qu'auparavant ils étaient une source de devise forte à la fois pour leur famille et pour l'économie locale.

On ne dispose pas de chiffres exacts sur le nombre de Marocains résidant légalement à l'étranger et qui sont rentrés au Maroc ces dernières années, en particulier depuis la crise économique. Toutefois quelques estimations selon les différents pays de résidence existent. Par exemple, selon des estimations préliminaires, environ la moitié des 800.000 immigrés marocains (la plupart originaires du nord du Maroc) travaillant en Espagne ont perdu leurs emplois. Le taux de chômage des Marocains en 2010 a battu des records chez les immigrés (47%), ce qui représente plus de 265.000

Marocains qui étaient au chômage selon un rapport du ministère espagnol de l'emploi. Alors qu'en 2011, le nombre de chômeurs marocains a atteint les 400.000 personnes en Espagne, 62% ayant moins 25 ans et 38% plus de 40 ans (d'après l'Institut de recherche de la bourse espagnole). Le Gouvernement espagnol a commencé à attribuer des compensations financières à ceux qui accepteraient de quitter le pays et renonceraient à leur résidence en Espagne. On estime qu'environ 100.000 personnes ont déclaré vouloir quitter volontairement ce pays. La plupart de ces personnes travaillaient dans les secteurs de la construction, du tourisme et de l'agriculture et certains d'entre eux n'arrivaient plus à payer leurs factures. La situation de l'Italie n'est pas tellement différente de celle de l'Espagne. 30% des immigrés dans ce pays ont ainsi perdu leur travail à cause de la crise, surtout parmi les Marocains qui constituent la première communauté non européenne en Italie. Ils font face à des problèmes qui découlent de la dette publique, de la croissance économique en déclin, de la hausse du chômage et de la hausse du nombre des personnes demandant des aides sociales. Les marchés de Fkih Ben Salah regorgent de marchandises provenant d'Italie et introduites au Maroc. Elles ont été importées par des migrants, qui ayant perdu leur travail, ont décidé lors de leurs retours au pays de vivre de la vente de ces marchandises dans la rue. Ces migrants critiquent le gouvernement marocain du peu d'attention porté à leur cas et réclament des projets industriels et commerciaux locaux qui leur permettraient de mettre en oeuvre l'expertise acquise à l'étranger.



Les chiffres des immigrés marocains résidant en Europe en situation irrégulière sont, par définition, plus difficiles à produire. Toutefois, à partir du nombre d'expulsions forcées, de régularisations et de retours volontaires assistés, on peut se faire une idée sur l'importance de ce phénomène.

La population marocaine en situation irrégulière en Europe est concentrée dans les pays de l'Europe du Sud. Ceux en situation irrégulière qui ont été expulsés d'Espagne représentent environ les deux tiers (65%) des immigrés marocains en situation irrégulière expulsés des 27 pays

membres en 2010. Les pays expulsant le plus d'immigrés marocains en 2010 ont été la France puis l'Italie. Le Royaume-Uni, représente le neuvième pays ayant expulsé le plus d'immigrés marocains (MIREM 2012, Robert Schuman Centre for Advanced Studies 2012). Plus de 297.000 immigrés marocains en situation irrégulière ont bénéficié de campagnes de régularisation qui ont eu lieu en Espagne et en Italie entre 1990 et 2005 (Mghari 2006). Et si ce chiffre illustre le nombre considérable de Marocains ayant régularisé leur situation, il démontre aussi l'importante population en situation

irrégulière, à la fois dans le passé et, selon toute probabilité, dans le présent.

Le bureau des statistiques européennes Eurostat, produit des données annuelles sur les immigrants qui ont quitté l'UE à la suite d'un ordre d'expulsion. Après une augmentation significative entre 2002 et 2006, le nombre de Marocains s'est stabilisé ces quatre dernières années (2008-2011). En 2008, le nombre de

Marocains ayant quitté l'UE à la suite d'un ordre d'expulsion était de 16.020, soit 8% des 243.110 personnes toutes nationalités confondues ayant quitté l'UE, alors qu'en 2011 ce nombre est tombé à

7%, 14.160 sur 194.050 (Eurostat 2012).

Le nombre de retours au Maroc par le biais du retour volontaire assisté et de la réintégration (AVRR1) demeure relativement bas. Le nombre de Marocains ayant bénéficié de ces retours sur la période 2000 à 2011 est de 281 seulement.

En dépit du fait que les expulsions restent le premier recours pour la plupart des Etats membres afin de gérer les populations en situation irrégulières, un accord général semble établi sur le fait que l'AVR2, le retour volontaire assisté, « imposé » ou « choisi », reste la meilleure option à la fois pour les Etats membres européens et pour les immigrants de retour au pays. C'est plus digne et plus humain pour l'immigré et plus rentable pour les Etats membres, plus viable qu'un retour forcé et cela ne nécessite pas la même collaboration entre les Etats comme dans le cas de retours forcés. Bien qu'il soit compliqué d'avoir des chiffres exacts, le coût des retours forcés est généralement environ 10 fois plus élevé qu'un AVR (Black et al 2011). Les politiciens ont aussi besoin de donner plus de considérations aux questions de soutiens aux retours spontanés (sans implication des autorités) d'immigrés en situation irrégulière.

A la suite de son retour, la question de la réintégration du migrant devient primordiale. La réintégration reste une question controversée, qu'il s'agisse de retour de migrants en situation régulière ou irrégulière. L'OIM mesure la durabilité du retour en utilisant des indicateurs de retour au pays (par exemple, si les migrants retournés sont restés dans le pays d'origine depuis au moins un an) et des indicateurs d'intégration sur le marché du travail.

Interaction avec les populations locales



Le Centre de Recherche pour le Développement, parmi d'autres, s'est demandé si la mesure de la durabilité devrait être limitée au seul bien-être des individus qui sont rentrés ou bien élargie à l'évaluation de l'impact des retours de ces migrants sur la société (2009). Par exemple, des mesures pourraient être basées sur l'interaction individuelle avec les populations locales en suivant les tensions qui apparaissent entre «ceux qui sont restés» et «ceux qui sont rentrés» ou si les communautés locales deviennent tributaires d'une assistance externe afin de soutenir les personnes qui sont retournées. La durabilité peut aussi être suivie de manière à vérifier si l'assistance que reçoivent les migrants de retour pour se réintégrer, comme des formations ou des subventions pour démarrer une entreprise, a des implications pour la communauté en terme de développement.

Alors que la réponse du gouvernement marocain à la migration du retour des émigrés marocains en situation régulière se basait sur un support administratif et professionnel, une faible assistance a été réellement mise en place pour le retour et la réintégration des immigrés en situation irrégulière. En fait, le retour de ces derniers a mené dans certains cas à une détention ou à un emprisonnement. Très souvent, ceci rend le retour des immigrés en situation irrégulière insupportable et augmente la probabilité qu'ils repartent.

Faibles revenus, taux d'échec scolaire et ségrégation résidentielle

L'émigré marocain qui est rentré au pays était resté à l'étranger pendant plusieurs années ou autant de temps qu'il pouvait, particulièrement lorsqu'il avait émigré durant les années 1970 et la fin des années 1980 (de Hass et al 2009). Jusqu'au début des années 2000, il y a eu une forte tendance à la naturalisation, dont ont bénéficié ces immigrés (Berrada 1990, Fadoullah et al 2000). Cependant, le climat politique en Europe est devenu moins tolérant envers les immigrés en général, même ceux qui sont arrivés en toute légalité, puisque l'intégration est beaucoup mieux valorisée que le multiculturalisme (Vasta 2007). Ceci a été largement influencé par la crise économique qui alimente la peur que les immigrés «volent le travail» et cassent les salaires. Ceux qui ont tenté de s'installer en Europe ces dernières années ont fait l'expérience d'une forte marginalisation socioéconomique comparés à d'autres groupes de minorités et d'autres immigrés. Les questions fréquentes qui se posent à propos de ce groupe ont trait aux faibles revenus, aux taux d'échec scolaire et à la ségrégation résidentielle (Aparicio 2007, Irlande 2008, Snel et al 2006).



Alors que les facteurs économiques restent la motivation principale des immigrés vivant à l'étranger, une autre raison, souvent négligée est l'éducation (de soi-même ou des enfants). Il est reconnu qu'un nombre important d'immigrés peuvent atteindre de hauts niveaux d'études et des expériences notables lorsqu'ils vivent à l'étranger (Gubert et Nordman 2008). Ceci est d'autant plus vrai pour ceux qui ont déjà bénéficié d'une bonne éducation puisqu'ils aspirent à davantage de

qualifications (ibid.). Selon les données du projet MIREM4 36% d'immigrés marocains étudiaient à l'étranger. Cette probabilité augmente avec le niveau d'instruction, qui s'élève de façon significative de 32% pour ceux qui ont un niveau d'études universitaires et de 78% pour ceux qui ont un plus haut niveau d'instruction. Certes, l'instruction peut être supposée comme un «acquis de capital humain» qui améliorerait leurs perspectives au Maroc au moment de leur retour, mais

les immigrés qui ont établi une vie de famille en Europe et inscrit leurs enfants à l'école sont plus susceptibles de rester jusqu'à la fin des études de leurs enfants.

Certains ont également profité de l'opportunité de se former et de développer de nouvelles compétences à l'étranger. Près d'un cinquième des immigrés marocains (16%) qui ont été interviewés dans le cadre du projet MIREM ont suivi des études en Europe. Ceci ne dépendait pas de leur niveau d'instruction initial mais était plutôt une manière chez tous les immigrés de s'adapter rapidement aux changements économiques (ibid.). La capacité de s'adapter rapidement aux besoins des employeurs européens peut expliquer pourquoi jusqu'à 75% des Marocains interviewés ont précisé qu'ils «s'en sortaient mieux» financièrement à cause de la migration. Bien que certains aient pu avoir des emplois de bas échelle et que les deux tiers considèrent leur niveau de vie très bas lorsqu'ils vivent à l'étranger, ils ont réussi à faire assez d'économies pour effectuer des transferts d'argent chez eux et constituer une épargne pour leur retour.

France, Espagne et Italie: pays de reflux

Si l'on se base sur leurs trajectoires migratoires, la majorité, soit 82% des immigrés revenus qui ont été interviewés dans l'étude ETF (2013) ont déclaré qu'ils ont émigré une seule fois. 32% de ces immigrés ont vécu en France, 21% en Espagne 15% en Italie et 5% aux Pays Bas. Les données démentent l'importance de la concentration d'immigrés marocains dans les principaux pays de destination.

Il a été également constaté que les pays du Golf, de l'Afrique du Nord et de l'Amérique du Nord ont un niveau moins élevé que les pays de l'UE concernant le retour de migration.

Concernant les pays de destination des émigrés en situations irrégulières qui rentrent au pays, ceux interrogés dans notre étude étaient en Italie, Espagne et France. Beaucoup d'entre eux ont vécu dans deux pays européens ou plus. D'autres émigrés ont visité plus de 15 pays différents lors de sorties à l'étranger. Les résultats de cette étude confirment d'autres conclusions de l'OIM ou le pays d'origine est intimement lié aux pays de destination : par exemple,

la plupart des immigrés d'Italie viennent des zones rurales et des zones de banlieues dans certaines régions, alors que pour la Belgique et les Pays-Bas, ils viennent pour la plupart des villes du Nord.

Pour les migrants marocains en situation régulière, les longs séjours sont relativement élevés, 53% des personnes qui sont rentrées ont passé sept ans ou plus dans le pays d'accueil. Presque 41% de ceux qui sont rentrés ont vécu à l'étranger pour une durée comprises entre 1 et 6 ans, avec une moyenne de 10 ans

(ETF 2013). En revanche, ceux qui étaient en situation irrégulière racontent des versions différentes sur ce qu'était leur vie en Europe. L'environnement hostile en Europe a été mis en place dans l'intention de décourager les immigrants en situation irrégulière et de les encourager à rentrer chez eux volontairement, donc

de toute évidence, il était plus difficile pour eux de supporter ces conditions que pour ceux qui étaient installés de façon régulière. Toutefois, les expériences de vie en Europe en situation irrégulière diffèrent selon les immigrés et dépendent de facteurs tel que la longueur du séjour et le pays, les réseaux sociaux et le contexte au Maroc.

Pour les migrants marocains en situation régulière, les longs séjours sont relativement élevés, 53% des personnes qui sont rentrées ont passé sept ans ou plus dans le pays d'accueil. Presque 41% de ceux qui sont rentrés ont vécu à l'étranger pour une durée comprises entre 1 et 6 ans, avec une moyenne de 10 ans (ETF 2013). En revanche, ceux qui étaient en situation irrégulière racontent des versions différentes sur ce qu'était leur vie en Europe. L'environnement hostile en Europe a été mis en place dans l'intention de décourager les immigrants en situation irrégulière et de les encourager à rentrer chez eux volontairement, donc de toute évidence, il était plus difficile pour eux de supporter ces conditions que pour ceux qui étaient installés de façon régulière. Toutefois, les expériences de vie en Europe en situation irrégulière diffèrent selon les immigrés et dépendent de facteurs tel que la longueur du séjour et le pays, les réseaux sociaux et le contexte au Maroc.

Comme ceux qui étaient en situation régulière, la durée du séjour pour les immigrés en situation irrégulière va de quelques mois à des décennies et est normalement liée au moment de

l'immigration. Les premiers immigrés ont bénéficié de certains avantages car ils sont arrivés en Europe avant l'environnement «hostile» et ont été en mesure de se déplacer et de travailler plus librement que leurs homologues actuels. Ces premiers immigrés ont bénéficié de la stabilité de la vie routinière et bien souvent de la stabilité des revenus et de l'emploi.

De nombreux cas ont été rapportés d'immigrés qui ne pouvaient rester en Europe que pour un court séjour, en raison de problèmes avec les autorités qui entraînent une expulsion. Un nombre élevé de cas d'exploitation ou de désœuvrement a été identifié parmi les interrogés en situation irrégulière. Pour survivre, quelques uns étaient obligés d'exercer des activités criminelles comme le trafic de drogue, et avaient de grandes chances de se faire arrêter. Il était très difficile pour ces personnes de rester sous contrôle puisque leur capacité à bénéficier des avantages était plus limitée que celle des immigrés en situation régulière. Par exemple, ils étaient moins susceptibles de pouvoir suivre des études ou une formation ou de lier des relations d'amitié durables avec des personnes se trouvant hors de leur

entourage direct à cause des inquiétudes de se faire prendre.

Le réseau social des immigrés en situation régulière joue un rôle important dans le support des immigrés en situation irrégulière lorsqu'ils évoluent dans leur pays de résidence. Des connexions avec la diaspora en Europe (pour les situations régulières et irrégulières) sont courantes et les liens familiaux particulièrement forts. Ces connexions facilitent l'intégration en aidant les immigrés à trouver un travail et un logement ainsi qu'à satisfaire leurs besoins émotionnels. Même si ce soutien social ne signifie pas forcément que ces immigrés n'étaient pas exploités par leurs employés ou sujets à des violences de la société, il a facilité la période d'adaptation. Mais ceci est loin d'être une vérité universelle - des immigrés en situation irrégulière sont parfois exploités et abusés par leur contact marocain à l'étranger. On relève, par exemple, des histoires de Marocains ayant immigré assez tôt et se trouvant de ce fait dans des positions de pouvoir par rapport aux immigrés en situation irrégulières qui venaient d'arriver, qui ont fait pression sur ces dernières pour payer des loyers pour

des logements de misères ou exécuter des travaux domestiques à leur bénéfice (Cherti et al 2013).

Les immigrés n'ayant pas de support social vers lequel se tourner se trouvaient dans des situations particulièrement précaires parce qu'ils se sont vu refuser l'accès aux assurances maladies et ont été incapables de chercher de l'aide auprès des autorités par peur de l'expulsion. Ceux qui ont, en revanche, reçu du soutien semblaient être capables d'ignorer les pauvres conditions dans lesquelles ils vivaient en Europe car ils étaient convaincus qu'ils étaient toujours mieux en Europe que s'ils avaient été au Maroc. Cette conviction se vérifiait le plus souvent par comparaison avec les circonstances peu prometteuses et sombres qu'ils avaient au Maroc avant leur départ. Ces immigrés ont peut-être manqué d'instruction et de connaissances pour se développer, ou intégrer le marché du travail et n'anticipent guère d'améliorations en cas de retour. Selon eux, la vie en

Europe est préférable à la vie au Maroc, au moins jusqu'à ce qu'ils mettent assez d'argent de côté pour changer leur destin au Maroc.